



EN 1
10/12/25
f

[Retour à l'accueil](#)

[Retour aux contributions](#)

Daniele - Marmande - 03/12/2025 09h28 - Registre numérique

INCOHÉRENCE PLU

Bonjour

Il y a une incohérence notoire entre les options pour logements sociaux et la nouvelle hauteur réglementaire de construction sur le centre. Cette dernière ayant été abaissée interdit la possibilité de construire sur 2 étages rendant des projets de construction non rentables pour des promoteurs. Cela condamne des terrains de ville à rester inoccupés.

[Signaler un contenu illicite](#)

[< Précédent](#)

[Suivant >](#)

[Retour à l'accueil](#)

[Retour aux contributions](#)